



LA BRÈVE DE VALLÈRES

MAI 2020

QUELQUES MISES EN PLACE DURANT CETTE PÉRIODE DE COVID-19 :

Le marché de Vallères chaque mercredi

En ce temps de confinement, nous avons voulu mettre en place ce rendez-vous chaque mercredi après-midi (de 14h à 19h). Vous pouvez, depuis le 22 avril, faire vos courses au marché de la commune. Vous y rencontrerez une vendeuse de fromages de chèvre, Mme Claudia Echerseau, qui vient d'Avons-les-Roches. Elle est satisfaite de cette mise en place et souhaite rester le plus longtemps possible pour servir les Vallérois. En face d'elle, il y a deux vendeurs de fruits et légumes. Christian et Maxime Billard (père et fils), tous les deux originaires de Vallères (la Giberdière). Ils sont aussi très contents de la création de ce marché. Ils se disent aussi ravis de voir autant de personnes chaque mercredi. Ils ont pris en compte certaines de vos remarques concernant le premier jour (notamment sur le manque d'affichage des prix ou de la provenance). Nous les remercions et sommes heureux de pouvoir vous proposer cette solution de proximité qui réduit vos déplacements. Pour plus de produits, vous avez aussi d'autres producteurs à Vallères, n'hésitez pas à aller les rencontrer et découvrir leurs produits.



Distribution de masques aux personnes les plus vulnérables

Nous tenons à remercier les bénévoles de l'association "Créa Détente" : Paola, Christelle, Valérie et Isabelle. Elles se sont mobilisées, en collaboration avec la Mairie, pour confectionner 300 masques en tissu répondant à la norme AFNOR, dont une partie a d'ores et déjà été distribuée aux personnes les plus fragiles. Nous remercions également les personnes qui ont donné le matériel nécessaire à la fabrication de ces masques. Nous avons fait l'acquisition de 1300 masques tout public financée à 50% par le Conseil Départemental, à 25% par la Communauté de communes et à 25% par la Municipalité. Nous avons également acheté 3000 masques chirurgicaux pour le personnel municipal.

La déchetterie d'Azay-le-Rideau sera ouverte aux horaires habituels

Concernant la déchetterie, vous trouverez toutes les consignes sur "<http://www.smictom.com>". Seuls les dépôts de déchets verts, de gravats et du tout-venant seront autorisés pendant cette semaine, dans la limite d'un passage par jour (2m³ max pour les déchets verts et 1m³ max pour les gravats et le tout-venant). Les autres types de déchets seront refusés pour l'instant.

Le retour à l'école

A partir du 12 mai, seulement les enfants de Grande section, CP et CM2 reprendront les cours avec des effectifs réduits à 15 élèves par classe. Nous avons pensé cette reprise en lien avec les enseignants de l'école. Un protocole sanitaire a été proposé et validé par l'Education Nationale. Des agents communaux interviendront dans l'école et prendront en charge le nettoyage et la désinfection régulière des lieux, des jeux, des mains etc. Des cheminements, des entrées à des heures et des lieux différents en fonction des classes ont été mis en place, afin de limiter les regroupements. Toutes les informations ont été communiquées aux parents et nous resterons vigilants au respect des normes sanitaires, que ce soit pour les professionnels mais aussi pour les parents. Concernant les élèves des autres classes, la reprise se fera progressivement à partir du 25 mai (en alternance 2 jours par semaine). Nous avons bien pris note de chacune de vos réponses concernant le sondage de reprises des cours. Enfin, nous tenons à remercier les enseignants de l'école pour avoir assuré une continuité pédagogique et ainsi permettre aux enfants de suivre les cours à distance. Et bravo à vous les parents pour avoir endossé le rôle du "prof" pendant ces dernières semaines.

Distribution des masques grand public à la population : vendredi 15 et samedi 16 mai

Les masques que la commune avait commandés dans le cadre d'une commande groupée avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre ont été réceptionnés ce jour. Ces masques en tissu (norme AFNOR) sont à destination de la population à raison d'un masque par personne. Les modalités de distribution sont les suivantes : La distribution se déroulera dans la salle polyvalente (3 entrées) et la salle des mariages ou en extérieur, sur la place de la mairie si les conditions météo sont favorables. Le ou les masques seront remis sur présentation du livret de famille (merci de vous munir de votre stylo pour signer la feuille d'émargement). La distribution se fera suivant l'ordre alphabétique (nom du chef de famille). Privilégier le déplacement d'une seule personne par foyer. Possibilité de récupérer le ou les masques d'un autre foyer sur présentation d'une procuration.

Noms commençant par	Horaires
A-B	8H30-10H00
C-D	10H00-11H00
E-F-G-H	11H00-12H00
J-K-L-M	13H30-15H00
N-O-P-Q-R	16H00-17H00
S-T-U-V-W-X-Y-Z	17H00-18H00

Nous comptons sur vous pour respecter les mesures barrières et de distanciation physique durant la distribution. Les masques à destination des personnes de plus de 70 ans seront distribués à domicile.

Mairie de Vallères

1 place de la Mairie

37190 VALLERES

TEL : 02.47.45.45.44

Mail : valleres.mairie@wanadoo.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h00 à 12h00
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC :

(nouveaux horaires)

Mardi - Mercredi _ Jeudi

De 13h30 à 16h00

Mercredi - Vendredi

De 9h00 à 12h00

Samedi

De 9h00 à 11h00

COMITE DE REDACTION

Jean-Luc CADIOU

et l'équipe municipale

MAIRE info

Le déconfinement de A à Z

Bars	Restent fermés. Ouverture pour le 2 juin.	Musées (grands)	Restent fermés. Ouverture pour le 2 juin.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.	Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements "verts".
Cafés	Restent fermés. Ouverture pour le 2 juin.	Plages	Restent fermées. Ouverture pour le 2 juin.
Centres commerciaux (> 40 000 m ²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet.	Rassemblements	Authorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Cérémonies religieuses	Peut avoir le 2 juin.	Restaurants	Restent fermés. Ouverture pour le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.	Salles de concert	Restent fermées. Ouverture pour le 2 juin.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.	Salles des fêtes / polyvalentes	Restent fermées. Ouverture pour le 2 juin.
Cimetière	Ouverture au public le 11 mai.	Sport (individuel en plein air)	Authorisé le 11 mai.
Cinéma	Restent fermés. Ouverture pour le 2 juin.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits. Arrêtés le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.	Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, arrêtés en septembre au plus tôt.
Commerces	Réouverture le 11 mai.	Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Crèches	Réouverture le 11 mai.	Théâtres	Restent fermés. Ouverture pour le 2 juin.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.	Transports scolaires	Reprendre le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Festivals	Plus de 5 000 personnes interdites jusqu'en septembre.	Transports (locaux)	Reprendre le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes interdites jusqu'en septembre.	Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.
Lieux de culte	Déjà autorisés.	Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Lycées	Restent fermés. Ouverture pour le 2 juin.	Vacances (organisation)	Ouverture pour le 2 juin.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.	VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Mariages	Reportés sauf urgence.		
Maternelles	Réouverture le 11 mai.		
Médiathèques	Réouverture le 11 mai.		
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai.		